

Ouvrir un compte dans une banque éthique : à quoi ça sert, comment ça marche ?

Si vous êtes un particulier dont l'argent est placé dans une banque lambda, vous avez peut-être déjà eu l'occasion de constater avec désespoir que votre banque finance des projets en opposition avec vos convictions.

Pour changer cela et avoir un droit de regard sur les projets financés par votre argent, vous pouvez faire le choix de transférer vos actifs dans une banque éthique.

Voici un point sur la [NEF](#) et le [Crédit Coopératif](#), deux banques qui emploient l'argent de leurs clients pour financer des projets apportant une plus-value sociale et/ou écologique.

Qu'est-ce que la NEF et le Crédit Coopératif ?

La NEF (Nouvelle Économie Fraternelle), à l'origine une association créée en 1978 par Henry Nouyrit et Jean-Pierre Bideau, est devenue une société financière en 1988, avant d'atteindre sa forme actuelle d'établissement de crédit spécialisé proposant des services bancaires aux particuliers et aux personnes morales; elle est autorisée à proposer des livrets d'épargne aux professionnels et aux particuliers et des comptes courants aux professionnels depuis Avril 2015. Sa vocation est de financer des projets éthiques et solidaires. D'après son [rapport d'activité](#), fin 2015 elle compte 37131 sociétaires et possède un capital de 37,682 millions d'euros.

Le Crédit Coopératif, fondé en 1893, exerce depuis 1984 des activités bancaires. A l'origine conçu pour accorder des prêts à taux préférentiels à une clientèle statutaire, il est devenu selon les mots de son [manifeste](#) une « coopérative bancaire qui fait le choix d'être au service de l'Économie Sociale et Solidaire ». Il est adossé au groupe BPCE (Banque Populaire Caisse d'Épargne, [second groupe bancaire de France](#) dont fait partie Natixis). D'après son [rapport d'activité](#), fin 2015 il compte 91962 porteurs de parts sociales (dont 45528 sociétaires) et possède 1,40 milliards d'euros en capitaux propres.

Le capital de ces deux banques est détenu par ses sociétaires, ce qui signifie qu'elles ne sont pas cotées en bourse et ne sont donc pas soumises à la pression d'actionnaires. Dans le système coopératif, un sociétaire = une voix quel que soit le nombre de parts qu'il possède. Les sociétaires peuvent participer à la gestion et la stratégie de leur banque en se rendant aux AG et en y votant. Ces deux banques sont, avec la [Caisse Solidaire du Nord-Pas-de-Calais](#), les seules banques françaises membres de la FEBEA, la [Fédération Européenne des Finances et Banques Ethiques et Alternatives](#).

En quoi leur activité est-elle éthique ?

D'après un [classement carbone des groupes bancaires français](#) proposé par les Amis de la Terre en 2015, la NEF et le Crédit Coopératif sont les banques françaises ayant l'empreinte carbone la plus réduite. Cela s'explique par le soin avec lequel elles sélectionnent leurs investissements, en évitant notamment les énergies fossiles. De plus, certains de leurs investissements sont tournés vers la protection de l'environnement.

La NEF, d'après les Amis de la Terre, est [la banque la plus éthique de France](#) dans ses investissements. Selon Julien Le Couturier, délégué régional Grand Ouest de la NEF : « quand on accorde des financements, on s'intéresse au projet porté par la structure et non pas forcément à ce que nous allons y gagner ». La valeur des projets n'est pas appréhendée en seuls termes financiers mais également par rapport aux bénéfices pour la société humaine.

Les produits d'épargne de la NEF sont garantis par le label [Finansol](#), et la NEF publie tous les ans [une liste exhaustive des prêts qu'elle octroie](#), ce que ne fait aucune autre banque française. Elle ne refinance pas son activité sur les marchés financiers, ainsi l'argent des épargnants ne sert pas à spéculer. Jean-Yves Quiviger, sociétaire actif de la NEF basé dans la région morlaisienne, partage son expérience : «J'ai lu en 2010 ou 2011 un rapport des Amis de la Terre sur la transparence des banques, et je me suis posé la simple question : 'que font les banques avec mon argent ?' A partir de là j'ai cherché des banques transparentes et ai découvert le Crédit Coopératif et la NEF. La vie sociétaire de la NEF est très active, il y a beaucoup d'échange. ». Il possède un compte courant NEF au Crédit Coopératif (car la NEF ne propose pas encore ses propres comptes-chèques, ndlr) et un livret d'épargne à la NEF, et il est très impliqué dans la vie sociétaire de sa banque afin de faire compter sa voix dans les débats.

Le Crédit Coopératif, comme l'indique sa [déclaration de principes](#), «s'efforce d'être utile aux initiatives concourant à l'économie de la connaissance, à l'économie collaborative ou de partage et, d'une façon générale, au progrès

humain.(...) Il propose aux personnes morales et aux particuliers des produits bancaires et financiers qui permettent de soutenir les solidarités.» C'est l'un des plus vieux acteurs de la finance solidaire en France, et 25 de ses produits financiers sont garantis par le label Finansol. Les Amis de la Terre ont consacré [une page](#) à cette banque qui évalue sa transparence et l'aspect éthique de ses investissements suivant plusieurs critères dont les industries financées, l'impact environnemental et la présence dans les «paradis fiscaux». Si le bilan reste largement positif comparé à toutes les autres banques françaises (exception faite de la NEF), son implication avec le groupe BPCE peut faire sourciller certains, car il signifie que parmi les dividendes reçus de ce groupe peuvent figurer des participations aux profits de Natixis, dont les investissements sont notoirement controversés.

De plus les investissements du Crédit Coopératif ne sont pas tous centrés sur l'ESS ou l'environnement. Lysiane Colin, chargée de clientèle particuliers à l'agence de Quimper, explique : « Le Crédit Coopératif, à ses origines, avait pour fonction de fournir des prêts bonifiés (à taux préférentiels, ndlr) à une clientèle statutaire, c'est à dire entre autres aux coopératives ». Or, cette clientèle statutaire n'est pas obligatoirement actrice de l'ESS, et peut comporter par exemple des supermarchés. Cependant, Lysiane Colin précise que « le Crédit Coopératif n'investit pas dans le secteur de l'armement ni dans les énergies fossiles, et finance des projets situés exclusivement en France (à l'exception de quelques microcrédits à l'étranger) ».

Comment y ouvrir un compte ?

La NEF propose trois types d'offre : épargne, crédit, et finance participative. Jusqu'en Avril 2016, les livrets épargne de la NEF étaient gérés en partenariat avec le Crédit Coopératif, mais il est possible désormais d'ouvrir un livret d'épargne directement auprès de la NEF en contactant l'agence la plus proche de vous. D'après la responsable clientèle qui a répondu à nos questions, vous pouvez ouvrir un **livret B**, ou un **compte à terme** dont le placement est immobilisé de 1 an à 7 ans. Si vous le souhaitez, les bénéfices de votre épargne peuvent être reversés en partie ou totalement à une [association partenaire](#).

Pour le moment, il n'est pas possible aux particuliers d'ouvrir un compte courant à la NEF mais il existe un [compte-chèque NEF Crédit Coopératif](#). Petit bémol : la NEF n'est pas encore en mesure de préciser la date à partir de laquelle son service de compte courant sera opérationnel, et leur partenariat avec le Crédit Coopératif pour les comptes-chèques prendra fin le 31 décembre 2017. Elle recommande donc d'attendre l'ouverture de son offre compte-chèque pour ceux qui souhaitent changer de banque à son profit.

Le Crédit Coopératif propose un **compte agir**, qui permet de financer des projets solidaires. Leur site web indique que « 75 % de ces sommes constituent les encours Agir et sont affectés aux financements des projets correspondant à chacun des trois domaines ; les 25 % restant étant réservés à la gestion de la liquidité de la banque. » Il propose aussi une [grande variété de livrets d'épargne](#) permettant de soutenir diverses initiatives, ainsi qu'un **livret Agir** qui autorise le retrait total ou partiel à tout moment, et dont la page affirme que « la moitié de mes intérêts est automatiquement versée à

l'association de mon choix» (parmi les [24 associations partenaires du crédit coopératif](#), ndlr). Concernant les modalités d'ouverture, Lysiane Colin explique : « Cela peut se faire en personne à l'agence de Quimper mais aussi à distance via notre e-agence (banque en ligne) située à notre siège de Nanterre. »

Conclusion : certes, les banques éthiques n'offrent pas que des avantages. Il y a peu d'agences donc pas de banque de proximité, ce qui cause certains problèmes (le dépôt de chèques se fait par la Poste par exemple). Il y a aussi quelques faiblesses dans l'offre ou dans la structure même de ces banques : la NEF ne propose pas encore de compte-chèque et ses prêts sont parfois à des taux un peu au-dessus du marché, ce qui est le prix de son éthique exigeante (elle ne refinance absolument pas son activité sur les marchés financiers et elle est indépendante des groupes bancaires). le Crédit Coopératif est adossé au groupe BPCE, et certains de ses produits (certains prêts, certains plans d'épargne en actions) ne sont pas vecteurs des valeurs de l'ESS. Cependant, d'un point de vue éthique, ces deux banques restent largement supérieures à la plupart des autres banques françaises dans la mesure où elles font tout pour réduire l'empreinte carbone de leurs activités, sont fortement impliquées dans l'Économie Sociale et Solidaire, et évitent la spéculation à outrance sur les marchés financiers. Pour finir, Causette nous explique avec [cette BD](#) amusante que l'impact environnemental de nos petites économies est beaucoup plus fort que celui de nos actions quotidiennes, car c'est notre argent qui donne son pouvoir à notre banque. Il est donc important de choisir sa banque de manière éclairée et d'être attentif à ses investissements.

POUR ALLER PLUS LOIN

– Le [calendrier des événements](#) où sera présente la NEF. Des rencontres sont également organisées au [Mouton à Cinq Pattes](#) à Brest (Finistère) le deuxième vendredi de chaque mois de 17:00 à 18:00, et au [café associatif Kikafékoï](#) à Langueux (Côtes d'Armor) le deuxième jeudi de chaque mois de 17:30 à 19:30.

-Un [excellent article de bastamag](#) expliquant ce qu'est une banque éthique et les perspectives d'avenir de ces structures.

– Le site [Bank Track](#) (en anglais) surveille les investissements bancaires dans le monde, et propose des liens vers des pétitions adressées aux banques responsables pour protester contre les investissements non éthiques (énergies fossiles, atteintes aux droits de l'homme etc).

– Les Amis de la Terre ont émis en 2014 un [rapport sur l'impact climatique des banques françaises](#), un peu daté mais toujours d'actualité. Ils proposent un [formulaire](#) permettant de contacter votre banque si elle est concernée afin de lui demander de cesser de financer des projets destructeurs de l'environnement.

– Le [fond d'investissement Energie Partagée](#) (partenaire de la NEF, labellisé Finansol) propose des [actions à 100 euros](#) pour financer des projets de développement des énergies renouvelables.